L'ÉCHO de l'Ouest
COURRIER FRANÇAIS

3 784065 301704 >

17 JUILLET 2026 - N°3916 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - echo-ouest.fr

LA PLAINE-SUR-MER

Les incendies marquent le territoire

Le département de la Loire-Atlantique n'échappe pas au feu. Sur la commune de la Plaine-sur-Mer, son intensité et son envergure sont venues marquer les esprits. De lourds dégâts sont à déplorer.

P.4

LOIRE-ATLANTIQUE

Un printemps touristique en berne

VERTOU

600 millions de biscuits pour BN

P.2

BAIE DE L'AIGUILLON

Moule de bouchot, un patrimoine local

P.8

Douze clubs vendéens à l'honneur



Pour la première fois, le Conseil départemental a réuni les clubs sportifs ayant gagné un niveau dans leur championnat national. Une soirée pensée comme un hommage au bénévolat et à la régularité. P.8

TRANSPORT DOUX

Voi, nouvel opérateur du vélo Nantais

Nantes Métropole a choisi l'opérateur suédois Voi pour déployer, à partir du 7 janvier 2027, 2.400 vélos à assistance électrique et 658 stations dans les 24 communes du territoire.

P.3



GUÉRANDE

L'habitat social mise sur le bois

Conçue par l'agence Petit Œuvre, la résidence Gaïa marie bois, terre crue et patrimoine local. Le projet, porté par Silène, vient d'être récompensé à Nantes et qualifié pour le Prix national.

P.3



Le grand basculement ?

BILLET

Les historiens, relayés voire caricaturés par les climatosceptiques, s'emploient à expliquer que, dans les siècles passés, des canicules et des phénomènes exceptionnels se sont produits plus souvent qu'à leur tour. Certes. Il n'est pas besoin, pour comprendre la chose, de convoquer le souvenir beaucoup plus lointain des grandes périodes glaciaires ou des longs cycles de réchauffement qui ont rythmé la vie des dinosaures et des hommes préhistoriques. Il n'en demeure pas moins que relativiser la crise climatique d'aujourd'hui peut s'entendre.

Dans une des ses petites pièces de théâtre, le dramaturge Courteline, contemporain d'Alphonse Allais et maître comme lui d'un humour irrésistible, raconte l'obsession d'un quidam qui fait de furieux feux de cheminée en plein été et ouvre en grand les fenêtres quand il fait -10. La raison, pour lui, en est simple : quand il fait chaud on doit le sentir, et quand il fait froid il faut se geler. Logique imparable d'un doux dingue ! En attendant, on ne peut pas dire que ce que subit l'Europe en ce moment prête réellement à sourire, encore moins à rire.

Toute la question est de savoir si la période est exceptionnelle ou si elle marque un grand basculement. Apparemment, les climatologues eux-mêmes ne sont pas entièrement d'accord, mais il s'agit plus de nuances que de divergences. Ce que peut retenir le grand public, c'est que les prévisions sont aléatoires, que les scientifiques naviguent à vue et que les algorithmes, comme les modélisations, ne permettent pas des prévisions certaines. Mais ce qu'il a compris aussi, c'est que quelque chose a changé, c'est sûr, et l'exception est en train de devenir la règle. Depuis plusieurs décennies, comme l'avait proclamé Jacques Chirac avec sa formule « La planète brûle et nous regardons ailleurs », tous les spécialistes répètent inlassablement qu'il faut se préparer à des situations climatiques inconnues à ce niveau dans nos latitudes, du moins depuis des siècles. Des périodes glaciaires ou désertiques de plusieurs millénaires ont rythmé la vie de la Terre, mais il est indispensable de mesurer les ravages de l'activité humaine. Disons-le tout net, les climatosceptiques ont tort, il n'y a plus de débat.

Bref, revenons à la question la plus lourde de conséquences : grand basculement ou pas ? Pour y répondre en toute simplicité : peu importe. Quelles que soient les raisons, nombreuses et complexes, de la situation actuelle du climat, les Français souffrent. Ils constatent le dérèglement avéré des saisons, la multiplication des canicules avec leur cortège de calamités, la gravité des inondations et autres bouleversements destructeurs, le réchauffement général de la planète. Et ils sont convaincus d'une chose : s'il faut bien sûr, à long terme, tenter de réduire par tous les moyens l'impact des énergies fossiles et de leur emploi généralisé, il sera indispensable de s'adapter à la réalité. Il faut agir vite dans le court terme, parer au plus pressé, préserver le mieux possible des vies. C'est le devoir absolu de l'État, dans l'urgence. Sera-t-il à la hauteur, surtout quand les caisses sont vides ? On peut en douter, mais l'espoir fait vivre.

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

19 juillet 2026 – 16e Dimanche du temps ordinaire – A
Matthieu 13, 24-43

Nous poursuivons notre lecture du chapitre 13 de Matthieu et entendons Jésus nous donner un autre enseignement en gardant l'image du semeur. Cela est important car à son époque le monde était majoritairement rural et chacun pouvait comprendre les images que le fils de l'homme utilisait dans ses discours et prédications.

Voilà donc un paysan qui sème le bon grain dans son champ. On peut imaginer que ce bon grain est justement ce qui fera que l'homme sera à la mesure de l'amour de Dieu. Il a semé des graines et l'on peut aussi se douter de ses efforts pour cela. Son énergie, il la doit justement à cette foi qu'il a en lui et qui lui permet même de s'imaginer lui-même, déjà, contemplant le fruit de son travail. Le champ resplendissant des graines levées est aussi révélateur de l'effort de l'homme. Savons-nous, nous aussi contempler les efforts de tous ces paysans qui servent notre terre ? Savons-nous aussi aller plus loin et contempler le travail de tout homme et toute femme dans notre monde qui agissent avec un esprit de service pour faire leurs métiers ? Mais comme nous l'avons évoqué plus haut, ce champ est aussi le Royaume de Dieu et ces graines qui ont poussé sont l'accomplissement de la foi.

Malheureusement, « son ennemi survint ; il sema de l'ivraie au milieu du blé et s'en alla. » (V. 25). Ce trouble-fête qui plus est fuyard, vient souiller ce qui est beau. Il est diaboliquement attiré par la laideur dans laquelle il aimerait que le monde se complaise. Nous pouvons lier cela à la foi chrétienne. Tous, nous nous appliquons à faire le bien mais le mal est toujours prêt à sévir. Souvenons-nous du livre de job : « Le Seigneur lui dit : « D'où viens-tu ? » L'Adversaire répondit : « De parcourir la terre et d'y rôder. » Le Seigneur reprit : « As-tu remarqué mon serviteur Job ? Il n'a pas son pareil sur la terre : c'est un homme intègre et droit, qui craint Dieu et s'écarte du mal. » L'Adversaire riposta : « Est-ce pour rien que Job craint Dieu ? N'as-tu pas élevé une clôture pour le protéger, lui, sa maison et tout ce qu'il possède ? Tu as béni son travail, et ses troupeaux se multiplient dans le pays. Mais étends seulement la main, et touche à tout ce qu'il possède : je parie qu'il te maudira en face ! » (Jb 1, 7-11). Cet adversaire de Dieu n'appartient pas qu'au passé et aujourd'hui encore, il nous faut lutter pour ne pas nous laisser décourager. Souvenons-nous aussi de la prière dite d'exorcisme dans le rite du baptême.

Les serviteurs du semeur veulent l'aider à se débarrasser de l'ivraie mais le maître est plein de sagesse et sa réponse en est la preuve : « En enlevant l'ivraie, vous risquez d'arracher le blé en même temps. »

Ce que le Seigneur attend de nous, c'est bien de savoir discerner le bien du mal mais de ne prendre aucun risque pour détruire le bien. Nous sommes tous, de par Sa volonté et Ses dons, capables de semer le bon grain. Nous sommes tous susceptibles d'être emprisonnés par le mal. C'est cette attention permanente que nous devons avoir aujourd'hui encore. La vérité finira toujours par éclater et si l'on sait pertinemment que l'ivraie finira par périr sachons garder au fond de nous-mêmes le désir ardent de contempler les greniers du Seigneur enrichis du travail de chacun.

Gérard CROZAT, diacre

Vertou Mise en service il y a moins d'un an, la ligne Mini BN du site Pladis de Vertou vient de franchir les 600 millions de biscuits produits. Un pari gagnant permettant de soutenir la dynamique d'une marque vieille de près de 130 ans.

Le pari gagnant de la Biscuiterie nantaise

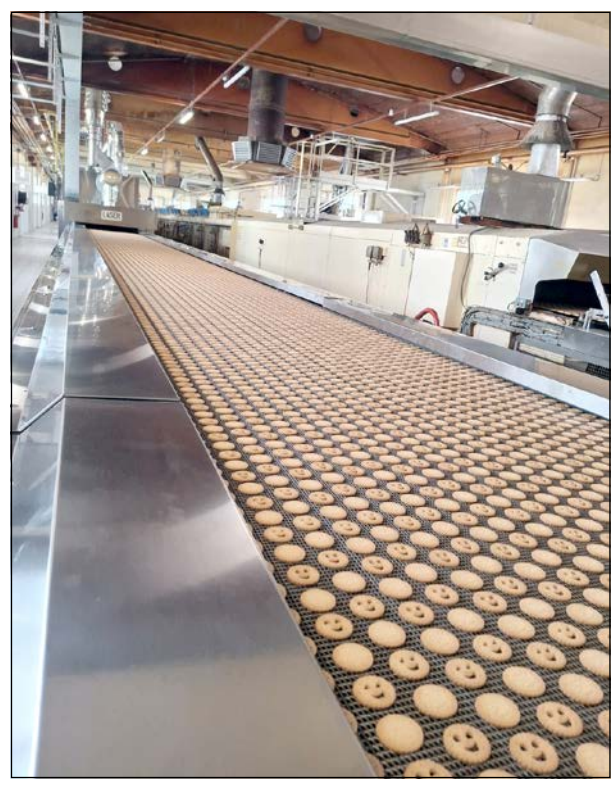


L'usine vertavienne, cet emblème industrielle locale contribue au dynamisme du groupe agro-alimentaire. *SCBN*

Les trajectoires industrielles sont façonnées par l'évolution du marché et les goûts des consommateurs... mais pas seulement. La stratégie et les prises de risque constituent des figures imposées déterminantes. Un exemple probant avec les derniers chiffres de l'entreprise BN (Biscuiterie nantaise). Mise en service en octobre 2025 à la suite d'un investissement de 5,4 millions d'euros, la nouvelle ligne de production du site Pladis de Vertou, dédiée aux Mini BN, a déjà produit plus de 600 millions de biscuits. Cet investissement, destiné à accompagner la croissance d'une marque emblématique en France depuis près de 130 ans, se révèle être aujourd'hui... un pari gagnant.

Une réponse à la croissance

Pladis France a investi 5,4 millions d'euros dans cette ligne dédiée, sur son site historique de Vertou, près de Nantes. Ce choix est une réponse apportée à la forte demande pour la gamme Mini BN et à la dynamique de la marque BN en France : la gamme a enregistré une croissance de plus de 20 % entre 2023 et 2025. Les nouvelles saveurs de la marque, notamment les produits BN Del'ice en avril 2025, dont les parfums sont inspirés de glaces tels que Brownie et Cookie Dough, ont également soutenu cette dynamique. Mise en service en octobre 2025 et désormais pleinement opérationnelle, la nouvelle ligne Mini BN couvre l'ensemble du processus de production, de la préparation de la pâte jusqu'au conditionnement des biscuits. Elle permet au site de Vertou de gagner en flexibilité et de renforcer ses capacités industrielles. Depuis sa mise en service, plus de 600 millions de Mini BN ont déjà été produits sur cette ligne, confirmant son rôle dans l'accompagnement des perspectives de croissance de la marque. Elle ouvre également d'autres possibilités au site, notamment en matière de formats d'emballage. Pour Magali Moreau Genetay, la directrice générale de Pladis France, cet investissement s'inscrit dans la durée... sur le long terme. *« BN est une marque très appréciée en France. Elle occupe une place unique dans le cœur des consommateurs et bénéficie de son ancrage industriel historique à Vertou. Cet investissement a constitué une étape importante pour soutenir la croissance continue de Mini BN en France, tout en renforçant les capacités du site et en consolidant les savoir-faire développés à Vertou depuis des décennies »*, estime-t-elle. L'essence même d'une entreprise se manifeste par la capacité à unifier et partager tous les talents. Dans cette logique, la dirigeante salue également le travail des équipes mobilisées sur le projet, en déclarant : *« La mise en service et la montée en puissance de cette nouvelle ligne est également une véritable réussite pour nos équipes »*, ajoute-t-elle. *« Elle traduit l'engagement et la force du collectif mobilisé autour de ce projet, des équipes d'ingénierie à l'ensemble des fonctions transverses, qui ont travaillé main dans la main pour lui donner vie. »* Aujourd'hui, BN se classe, selon les données Nielsen IQ, au troisième rang en volume dans la catégorie des biscuits en France, et, selon le baromètre Kantar Brand Health Tracker, au deuxième rang en termes de notoriété spontanée ; elle est consommée par plus de 50 % des familles françaises avec enfants. Un succès sur lequel Pladis, fort de 180 ans d'héritage biscuitier et de 16.000 salariés répartis dans plus de 110 marchés, entend continuer de s'appuyer pour faire évoluer les capacités d'un site vertavien vieux de plusieurs décennies.



Le temps a su révéler le choix pertinent de la nouvelle ligne conférant à l'usine un gage de stabilité, voire de développement, pour l'avenir. *SCBN*

Vincent GAUTIER

Guérande Portée par l'office public de l'habitat Silène au sein de l'écoquartier Maison Neuve, la résidence Gaïa a reçu le Prix régional de la construction bois 2026. Une distinction qui salue une architecture inspirée du patrimoine salicole guérandais. Focus.

L'architecture bois récompensée

Depuis cent ans, Silène défend une même idée : celle d'un habitat social accessible à tous, intégré à son territoire, durable et de haute qualité. Basé à Saint-Nazaire, cet office public de l'habitat a accompagné les mutations de la ville et de sa presqu'île, participant à leur développement au fil des décennies. Aujourd'hui, la structure construit, rénove et gère 10.716 logements répartis sur 18 communes. C'est dans ce cadre qu'il porte, à Guérande, la résidence Gaïa, récemment distinguée pour la qualité de son architecture.

Une architecture inspirée

Organisé chaque année par Fibois Pays de la Loire, réseau régional qui rassemble les professionnels de la filière forêt-bois, de la gestion forestière à la construction, le Prix régional de la construction bois récompense des réalisations exemplaires valorisant l'utilisation de ce matériau. Conçu par l'agence nantaise Petit Œuvre, représentée par l'architecte Florent Lavigne, le projet Gaïa a reçu le prix dans la catégorie « Habiter ensemble », consacrée aux logements collectifs ou groupés. Le jury a salué une écriture architecturale contemporaine inspirée du patrimoine local, ainsi qu'une mise en œuvre cohérente du bois et des matériaux biosourcés. La résidence Gaïa s'inspire en effet de l'architecture des salorges, ces bâtiments traditionnels dont la vocation est d'entreposer le sel récolté dans les marais salants avant son expédition ou sa vente. En l'espèce, le projet associe plusieurs matériaux biosourcés afin de réduire son empreinte carbone : façades à ossature bois pour les logements collectifs, structure bois des bâtiments, isolation en laine de bois et en ouate de cellulose. La terre crue extraite du site a par ailleurs été réemployée pour la réalisation de briques en adobe et de murs en bauge, des choix qui s'inscrivent dans les ambitions environnementales de l'écoquartier Maison Neuve.



La résidence Gaïa avec sa forme de salorge propre au territoire guérandais. *Rudy Burbant*



La cérémonie de remise des prix Fibois Pays de la Loire de la résidence Gaïa. Architecte Petit Oeuvre *SCGS*

Un habitat mixte

Au-delà de ses qualités architecturales, le concept Gaïa répond aux besoins du territoire avec une offre diversifiée. Les 48 logements du T1 au T5, livrés en 2025, se répartissent entre 34 logements locatifs sociaux, dont 7 logements inclusifs et un espace commun, et 14 logements en accession sociale à la propriété via le Bail Réel Solidaire. Les travaux, dont Silène était maître d'ouvrage, ont représenté un coût de 5.830.000 € HT. Le chantier a mobilisé l'agence Petit Œuvre pour l'architecture, l'entreprise vendéenne Boisboréal, installée à Coëx, pour la construction, la charpente et l'ossature bois, ainsi que l'aménageur LAD-SELA. Pour Céline Girard-Raffin, présidente de Silène, cette reconnaissance dépasse la seule performance architecturale. *« Cette distinction récompense une démarche collective qui place la qualité architecturale, la performance environnementale et le confort des locataires au cœur de nos projets. Le recours aux matériaux biosourcés participe à améliorer le confort d'été des logements, un enjeu devenu majeur face aux épisodes de fortes chaleurs »*, souligne-t-elle. Le projet est désormais qualifié pour le Prix national de la construction bois, à l'automne prochain.

Vincent GAUTIER

Transport à Nantes Métropole Dès le 7 janvier 2027, 2.400 vélos à assistance électrique et 658 stations remplaceront l'actuel dispositif de location. L'entreprise suédoise Voi, retenue à l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt, déploiera ce service élargi aux 24 communes de la métropole nantaise.

Trois fois plus de vélos en libre-service

Une enquête mobilité menée en Loire-Atlantique a révélé que 67 % des trajets quotidiens effectués sur le territoire métropolitain couvrent moins de cinq kilomètres. Une distance à la portée du vélo. Devant ce constat, Nantes Métropole à repenser, à l'approche de l'échéance de son contrat de location actuel, l'ensemble de son offre de vélos en libre-service. Un nouveau dispositif, confié à l'opérateur suédois Voi, prévoit un déploiement progressif entre octobre et décembre 2026, avant une mise en service complète à partir du 7 janvier 2027. Le parc comptera 2.400 vélos à assistance électrique, répartis entre 1.600 modèles classiques et 800 vélos dits « plume », plus légers et conçus pour être enjambés facilement. Ils seront rejoints, en avril 2027, par 60 trottinettes destinées à desservir les secteurs actuellement couverts par Naolib Micromob. Toute la structure connaît un renforcement puisque le nombre de stations passera de 127 à 658, avec près de la moitié d'entre elles implantées hors de la ville de Nantes. Choisies en lien avec les communes, ces stations prendront la forme d'espaces délimités au sol, dotés d'un emplacement individualisé pour chaque véhicule, installés à proximité des axes cyclables et des passages piétons, conformément aux exigences de la loi d'orientation des mobilités.



Les nouveaux modèles devront normalement répondre aux attentes des adeptes des déplacements doux à Nantes. *SCV*

Des tarifs modulés

Le service, intégré à l'offre Naolib, proposera une tarification différenciée selon les usages. L'utilisateur occasionnel paiera ainsi à partir de 0,21 € la minute, sans frais de déverrouillage, tandis que des abonnements donneront accès à un volume de minutes sur une période donnée, pour 2,99 € les 30 minutes ou 54,99 € les 700 minutes. La dimension sociale a également été prise en compte dans ce nouveau dispositif. Une tarification solidaire, alignée sur les seuils de revenus déjà appliqués par Nantes Métropole, sera proposée aux usagers occasionnels. Parallèlement, une réduction d'un euro sera appliquée à chaque trajet commencé ou achevé dans une station située en quartier prioritaire. Les abonnés du réseau Naolib bénéficieront, quant à eux, de cinq minutes offertes deux fois par jour, tandis que des réductions viendront ponctuellement encourager le recours au vélo lors d'épisodes de pollution ou d'événements sportifs, ou dans le cadre de trajets combinant plusieurs modes de transport, comme le covoiturage ou le parking relais. Les usagers du service actuel ne seront pas laissés sans transition : ils continueront de bénéficier, jusqu'en juin 2027, d'un tarif de 1,20 € la course de vingt minutes.

Un accompagnement de proximité

Pour répondre aux interrogations des usagers, Nantes Métropole a prévu deux points d'accueil physiques. La maison Voi, ouverte du lundi au vendredi, permettra de régler en espèces et de tester gratuitement un vélo pendant 24 heures. Une maison mobile complétera ce dispositif en circulant dans les 24 communes, au fil d'animations mensuelles, tandis qu'un accueil téléphonique fonctionnera 24 heures sur 24. L'opérateur retenu n'en est pas à ses débuts. Fondé en 2018, Voi opère à Marseille depuis 2019, ainsi que dans la Métropole du Havre et l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, et plus récemment à Grenoble et à Paris depuis 2025. Présenté comme leader européen du secteur, l'opérateur revendique plus de 160.000 véhicules déployés dans plus de 130 villes et agglomérations réparties dans 13 pays, pour plus de 450 millions de trajets effectués et 4 millions d'utilisateurs actifs chaque année.

Vincent GAUTIER

Incendies En quelques jours, les départs de feu se sont multipliés en Loire-Atlantique. Si plusieurs incendies ont rapidement été maîtrisés, celui de La Plaine-sur-Mer restera comme l'un des plus marquants de ces dernières années. Avec 85 hectares détruits, des habitations menacées et de lourds dégâts matériels, il rappelle combien le risque incendie s'intensifie sur le territoire.

Le feu de La Plaine-sur-Mer marque les esprits



Quelques habitations ont été détruites. *B. MARTIN (clp)*

Une colonne de fumée visible à plusieurs kilomètres, des flammes poussées par le vent, des habitants inquiets, des vacanciers évacués... Les images du violent incendie qui a frappé La Plaine-sur-Mer resteront longtemps gravées dans les mémoires. Au cœur de l'été, alors que la Loire-Atlantique connaît une succession d'épisodes de chaleur et de sécheresse, les départs de feu se sont multipliés ces derniers jours, mobilisant les secours aux quatre coins du département. Le sinistre de La Plaine-sur-Mer constitue toutefois le plus spectaculaire. Déclaré dans une zone de végétation particulièrement sèche, il s'est propagé à une vitesse impressionnante, attisé par des conditions météorologiques défavorables. Au total, 85 hectares de pinède, de landes et de parcelles agricoles ont été détruits. Plusieurs habitations ont été menacées, des bâtiments et équipements agricoles endommagés, tandis qu'un camping a subi d'importants dégâts. Les circonstances exactes de l'incendie restent à déterminer. Les investigations devront établir son origine, qu'il s'agisse d'une imprudence, d'un accident ou d'une autre cause. Une certitude demeure néanmoins : la sécheresse de la végétation, les températures élevées et le vent ont favorisé une propagation extrêmement rapide des flammes.

Une mobilisation hors norme

Face à l'ampleur du sinistre, les secours ont déployé des moyens exceptionnels pour protéger les populations et empêcher le feu de gagner davantage de zones habitées. « *85 hectares ont été détruits. Il s'agit de l'un des plus gros feux de la décennie en Loire-Atlantique* », souligne Stéphane Morin, contrôleur général des sapeurs-pompiers et directeur départemental du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis 44). « *Au plus fort de l'événement, 176 pompiers et 58 véhicules étaient mobilisés. Les effectifs ont été renforcés par des sapeurs-pompiers de Vendée et du Morbihan.* » Pendant de longues heures, les soldats du feu ont lutté sans relâche contre les flammes afin de préserver les habitations, les exploitations agricoles et les infrastructures les plus exposées. Leur intervention a permis d'éviter un bilan encore plus lourd.

« C'est toute une vie qui est partie en fumée »

À La Plaine-sur-Mer, l'émotion reste vive. De nombreux riverains racontent avoir vu le ciel s'assombrir en quelques minutes avant d'apercevoir les flammes gagner rapidement du terrain. Certains ont quitté leur domicile dans l'urgence, tandis que d'autres ont suivi, impuissants, le combat des pompiers contre un incendie devenu incontrôlable. Le camping Mirabel figure parmi les sites les plus touchés. Son gérant, Thomas Leneveu, peine encore à mesurer l'ampleur des pertes. « *C'est toute une vie qui est partie en fumée. Derrière les installations détruites, il y a des années de travail, des souvenirs et l'investissement de toute une équipe. Aujourd'hui, l'essentiel est que personne n'ait été gravement blessé, mais il faudra du temps pour reconstruire.* »

Pour les habitants, cet incendie constitue un véritable électrochoc. Beaucoup évoquent un événement inédit par son intensité, dans un secteur où les grands feux semblaient jusqu'ici appartenir à d'autres régions. Tous saluent également la réactivité des secours, dont l'engagement a permis de protéger les personnes et de limiter la progression du sinistre. Cet épisode rappelle que la Loire-Atlantique est désormais pleinement concernée par l'évolution du risque incendie. Avec des périodes de sécheresse plus longues, des températures élevées et des vents parfois soutenus, les départs de feu peuvent rapidement prendre des proportions exceptionnelles. Dans ce contexte, les autorités appellent chacun à redoubler de vigilance. Ne pas jeter de mégot dans la nature ou par la fenêtre d'un véhicule, éviter tout feu ou barbecue à proximité des espaces boisés, limiter l'utilisation d'outils produisant des étincelles lors des journées à risque et respecter les éventuelles restrictions d'accès aux massifs forestiers sont autant de gestes essentiels. Car quelques secondes d'inattention suffisent parfois à déclencher un incendie aux conséquences humaines, environnementales et économiques considérables.

Baptiste MARTIN (clp)



Au sol, les dégâts sont importants. *B. MARTIN (clp)*



Les terrains agricoles ont également été touchés. *B. MARTIN (clp)*

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS
Bât. E - Parc du Bois Cesbron
2 rue Henri-Guillaumet,
44700 ORVAULT

Société nouvelle Courrier français : SARL 99 ans - Cap. 100.000 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction44@echo-ouest.fr - redaction85@echo-ouest.fr - 02 40 29 16 91
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur départemental :** Vincent Gautier.

ANNONCES LÉGALES . annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION . abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.

CPPAP : 0629 C 85349 - **ISSN :** 0751-5162 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal BAC DE TRI

PEFC 10-31-3409

Handicap & travail À première vue, les cuisines de Saprena ressemblent à une unité de restauration collective classique. Chaque jour, près de 1.200 repas y sont préparés. Mais ici, les postes s'adaptent aux personnes et les parcours deviennent une force.

SAPRENA rejoint les Brigades Extraordinaires

Les Brigades Extraordinaires rassemblent des restaurants qui ont fait de l'inclusion des personnes en situation de handicap une réalité du quotidien. Le Reflet, à Nantes et Paris, L'Envolée à Saint-Nazaire ou encore Le R'égal, aux Moutiers-en-Retz, font partie de ce collectif né pour démontrer que les métiers de la restauration sont accessibles à tous, dès lors que l'environnement de travail est pensé autrement. Avec Saprena, le réseau franchit une étape. Pour la première fois, un acteur de la restauration collective rejoint les Brigades Extraordinaires, une reconnaissance qui vient saluer près de quarante ans d'engagement de cette entreprise adaptée de l'économie sociale et solidaire. Implantée en Loire-Atlantique, Saprena emploie plus de 500 salariés, dont 67 % en situation de handicap. Un volume d'activité appelé à tripler avec l'ouverture, prévue en 2027, du futur pôle de Rezé.

Trouver sa place

Les salariés sont unanimes. Chacun raconte, avec des mots différents, la même histoire : celle d'un endroit où l'on ne juge ni le parcours, ni le handicap. *« Je me sens accepté comme je suis »*, confie l'un d'eux. Un autre apprécie qu'on ne lui impose *« pas de cadence »*. Un troisième résume tout en une phrase : *« J'ai trouvé ma place. »* Chacun évoque un rythme qui lui appartient, loin de la pression permanente que connaît souvent le secteur. Cette philosophie irrigue toute l'organisation du travail. Les postes sont aménagés, les gestes adaptés, et les responsables prennent le temps d'accompagner. L'objectif n'est pas de faire entrer chacun dans un moule, mais de lui permettre d'avancer pas à pas.

L'inclusion en action

Dans un secteur où les cadences de production laissent peu de place à l'attention individuelle, Saprena prouve qu'une autre voie existe. Accompagnement, formation et confiance ne sont pas incompatibles avec les exigences de la restauration collective. Cette entrée au sein des Brigades Extraordinaires dépasse le symbole. Elle montre qu'une cuisine capable de produire des milliers de repas chaque jour peut aussi être un lieu où l'on se construit. Ici, l'inclusion ne se compte pas seulement en pourcentage de salariés en situation de handicap. Elle se lit dans ces parcours qui reprennent confiance, dans ces hommes et ces femmes qui disent avoir trouvé leur place, et dans cette conviction simple : ce n'est pas aux personnes de s'adapter à l'organisation, c'est à l'organisation de s'adapter aux personnes. En intégrant Saprena aux Brigades Extraordinaires, le réseau confirme que l'inclusion peut répondre aux exigences de la collectivité.



Une brigade soudée. *Mailys LE MENAGER (clp)*

Mailys LE MENAGER (clp)

Tourisme en Loire-Atlantique Avec 2,6 millions de nuitées enregistrées durant les vacances de printemps, la fréquentation touristique du département recule de 8 % par rapport à 2025. Un climat national d'attentisme budgétaire que les ponts et les plateformes locatives ne parviennent qu'en partie à compenser.

Un printemps en recul sur les projections prévues

L'agence Loire Atlantique développement a publié les premiers résultats de la fréquentation touristique du printemps. Les chiffres dévoilent un fléchissement certain du secteur en raison de nombreux facteurs, parmi lesquels une météo capricieuse et, en filigrane, un manque de lisibilité sur l'avenir. Selon une enquête IFOP de mai 2026, 68 % des Français prévoient de partir au moins une semaine cet été, soit neuf points de moins qu'en 2025. Seuls 37 % d'entre eux se disent certains de partir, les 63 % restants demeurant indécis ou incertains, dans un climat marqué par la question du pouvoir d'achat, les tensions internationales et le coût des déplacements. L'écart se creuse selon les catégories sociales : 84 % des cadres et professions supérieures envisagent de partir, contre 58 % des catégories populaires. Face aux crises mondiales et à l'inflation, les Français se recentrent sur l'Hexagone, selon une étude Ipsos d'avril 2026, et 63 % d'entre eux privilégieront la voiture pour leurs vacances. La météo ajoute son incertitude propre : Météo France évoquait, en mai 2026, un phénomène précoce et un scénario plus chaud pour l'été, en écho à l'été 2025, marqué par deux vagues de chaleur, des incendies majeurs et une température supérieure de 1,9 °C à la normale. Ombrage, points d'eau, confort des hébergements et sécurité incendie deviennent, dans ce contexte, des enjeux d'adaptation pour les professionnels du secteur.

Un recul évident

En Loire-Atlantique, les 2,6 millions de nuitées du printemps 2026 s'inscrivent dans ce climat d'incertitude généralisée, renforcé par le contexte de guerre au Moyen-Orient et ses répercussions sur les prix des carburants, selon les données Flux Vision Tourisme d'Orange. Le littoral reste toujours le premier moteur de la fréquentation, avec près d'une nuitée sur deux enregistrée dans le département (47 %), en recul de 4 %. La Métropole, qui concentre environ un tiers des nuitées (30 %), accuse un repli plus marqué, de 6 %, tandis que les territoires ruraux et le Vignoble progressent, respectivement de 3 % et 2 %. La fréquentation de la clientèle française, qui représente 80 % des nuitées, enregistre un recul de 8 %, portée d'abord par l'Île-de-France (29 %, -8 %), les Pays de la Loire hors Loire-Atlantique (16 %, -9 %) et la Bretagne (14 %, -8 %). Seule la clientèle du Centre-Val de Loire progresse, de 11 %. Côté étranger, qui pèse pour 20 % des nuitées, le recul atteint 7 % mais avec des trajectoires contrastées. Ainsi l'Espagne chute de 26 %, l'Allemagne de 21 % et le Royaume-Uni de 46 %, tandis que les Pays-Bas et les États-Unis progressent respectivement de 20 % et 27 %. Malgré tout et sur cinq ans, la fréquentation des vacances de printemps reste néanmoins globalement stable, autour de 2,5 millions de nuitées, quand celle des ponts recule de 25 % depuis 2022. En poussant l'analyse un peu plus loin, la structure a pu remarquer des trajectoires très différentes lors des trois ponts du printemps 2026. Par exemple, à Pâques, du 3 au 5 avril, un recul sévère de nuitées, a été enregistré : 317.000 (-30 %). Un effet moindre lors de l'Ascension (529.000 nuitées, -9 %). Quant à la période de la Pentecôte, représentant 367.000 nuitées, la chute est moindre avec -4 %). Autre fait remarqué, l'engouement pour la marche à pied, une autre manière d'aborder le temps et de s'adonner physiquement au « slow tourisme ». Ainsi, les excursions à la journée ont progressé sur les trois périodes : + 1 % à Pâques (305.000 excursions), + 1 % à l'Ascension (494.000) et + 4 % à la Pentecôte (315.000). Durant les vacances de printemps, ces sorties à la journée, réalisées à 91 % par des visiteurs français, se concentrent d'abord dans le rural (33 % des sorties, -15 %), puis dans la Métropole (31 %, -4 %) et sur le littoral (26 %, + 1 %), le Vignoble ne pesant que 10 % des sorties.

Entre résignation et espérance estivale

Les plateformes d'hébergements locatifs affichent, elles, une dynamique plus favorable. Selon Liwango, 11.800 logements étaient réservables en avril et mai 2026, en hausse de 3 % sur un an, pour 111.000 nuits réservées (+ 8 %) et 11.500 € de chiffre d'affaires généré (+ 9 %). Le prix moyen reste stable, à 108 €, tandis que le revenu par logement disponible atteint 960 € (+ 8 %) et le taux d'occupation 37 %, soit deux points de plus qu'en 2025. Airbnb domine largement ce marché, avec 69 % des réservations, devant les canaux multi-plateformes (17 %), Booking (9 %) et Abritel (5 %). Le ressenti des professionnels, recueilli auprès de 78 répondants entre le 2 et le 10 juin 2026, dessine un printemps difficile pour une partie du secteur : la moitié d'entre eux jugent leur activité d'avril-mai moins bonne que prévu, 36 % la jugent conforme à leurs attentes et seuls 14 % la trouvent meilleure. La note moyenne attribuée s'établit à 5,4 sur 10, avec 38 % de répondants au-dessus de 7 et 29 % à 4 ou moins, révélant deux réalités bien distinctes selon les structures. Les ponts de l'Ascension et de la Pentecôte recueillent des appréciations plus favorables que l'ensemble de la période, confirmant une activité concentrée sur quelques pics plutôt que sur un flux régulier. Le chiffre d'affaires reflète cette même polarisation, jugé satisfaisant ou très satisfaisant par une moitié des répondants, insatisfaisant ou très insatisfaisant par l'autre. La clientèle française apparaît majoritairement stable, un peu plus de quatre professionnels sur dix ne notant aucun changement, même si 37 % rapportent un niveau inférieur aux attentes ; la clientèle étrangère, elle, se montre plus souvent jugée stable (58 %) mais suscite davantage d'incertitude dans les commentaires recueillis.

Pour l'été, les professionnels nourrissent de meilleures perspectives, sans lever toutes les inquiétudes. Ainsi, 45 % d'entre eux se disent satisfaits ou très satisfaits pour la période juin-août, 27 % moyennement, et 17 % peu ou pas du tout. Août ressort comme le mois le plus rassurant. *« Le pouvoir d'achat »*, cité par 22 % des répondants, demeure le premier facteur d'influence sur l'activité, devant *« la baisse de fréquentation »* et de *« réservations »* (15 %), la dernière minute et les annulations (11 %) et la météo (10 %). Reste à savoir si ce mois d'août, jugé le plus prometteur, suffira à compenser un printemps compliqué, dans un secteur désormais habitué à composer avec la météo, le pouvoir d'achat et les choix de dernière minute.



La fréquentation du printemps a été moindre que prévue. Les professionnels tablent sur août pour essayer de compenser la baisse constatée. *Vincent GAUTIER*

Vincent GAUTIER

Le 5 juillet, Clémentine Jouin a soufflé ses cent bougies. Une vie entière traversée avec un sourire malicieux, une répartie toujours vive et une mémoire extraordinaire des chants de Haute-Bretagne. Sans jamais l'avoir cherché, cette ancienne agricultrice d'Avessac est devenue l'une des précieuses passeuses du patrimoine oral gallo.

À 100 ans, Clémentine Jouin chante la mémoire de la Haute-Bretagne

DÉPARTEMENT 44



Au centre, Clémentine entourée de ses cinq enfants, des six petits-enfants et ses 10 arrière-petits-enfants ; la petite dernière n'ayant qu'un an. *Thérèse FLEURY (clp)*

« *Ça y est ! Ils sont passés !* »À cent ans tout juste, Clémentine Jouin accueille ce siècle d'existence avec une spontanéité presque désarmante. Le regard pétille, le sourire vient avant les mots, l'humour n'est jamais loin. *« Je suis passée devant mes sœurs ! »* lance-t-elle, faussement triomphante, en évoquant celles qui se sont éteintes à 94 et 96 ans. Chez elle, la bonne humeur semble moins relever du caractère que d'une philosophie de vie.

Il suffit de quelques minutes en sa compagnie pour comprendre pourquoi tant de chanteurs, collecteurs et passionnés des traditions orales sont devenus, au fil des années, ses amis. Clémentine Jouin ne donne jamais l'impression d'avoir accompli quelque chose d'exceptionnel. Elle raconte simplement sa vie. Une vie commencée le 5 juillet 1926 à Sixt-sur-Aff, dans une famille de cultivateurs. Une enfance où les chansons rythmaient le quotidien, au même titre que les travaux des champs ou les veillées d'hiver. À cette époque, on n'apprenait pas les chansons dans des recueils. On les absorbait presque sans s'en rendre compte. *« Je savais toutes mes chansons avant de me marier. Quand je me suis mariée, je n'ai plus rien fait ! »* sourit-elle. Une formule délicieusement amusée pour évoquer ces décennies consacrées à élever cinq enfants, tenir la maison et travailler à la ferme, laissant les chansons sommeiller dans un coin de sa mémoire. Son père, ancien poilu, lui transmet les chants qu'il avait appris dans les tranchées auprès de son sous-lieutenant. Les grand-mères enrichissent encore ce répertoire au fil des soirées passées à chanter ensemble. Sans le savoir, la jeune Clémentine emmagasine un trésor. Mariée en 1946 à Joseph Jouin, de treize ans son aîné, elle suit son mari dans les fermes successives : d'abord à Carentoir, où le couple exploite une dizaine d'hectares, puis à Avessac en 1959, dans la ferme du Coudray, où ils deviennent enfin propriétaires. Cinq enfants naissent au fil de ces années. *« J'ai eu des enfants dans trois départements différents ! »* s'amuse-t-elle encore. La ferme, les bêtes, les récoltes, la famille. Le chant s'efface peu à peu derrière le travail.

Quand Mathieu Hamon frappe à sa porte

Ses chansons auraient pu disparaître avec elle. Le destin en décide autrement lorsqu'au début des années 1990, le collecteur Mathieu Hamon, passionné de chants, frappe à sa porte. Dès leur première rencontre, elle lui interprète plus d'une vingtaine de chansons. Au fil des visites, Clémentine exhume de sa mémoire tous les chants appris lors de son enfance. Une solide amitié naît entre eux, bientôt rejointe par Charles Quimbert. Tous deux comprennent qu'ils ont devant eux une mémoire exceptionnelle du chant traditionnel de Haute-Bretagne. Grâce à eux, Clémentine retrouve les chansons endormies et découvre un monde qu'elle n'avait jamais imaginé : celui des festivals, des concours et des scènes où son répertoire émerveille le public. Elle participe à plusieurs reprises à la Bogue d'Or, à Redon, où elle remporte successivement la Bogue d'Argent, puis la Bogue d'Or. On la retrouve également aux Tombées de la Nuit, à Rennes, ainsi qu'à la Fête du chant de Bovel, où elle transmet son répertoire lors de stages. Et dans divers fêtes, dans les EHPAD. Parmi les stagiaires qu'elle inspire figure Agnès Simon, qui remportera la Bogue d'Argent.

« Clémentine Jouin fait partie des personnes de référence pour le chant traditionnel de Haute-Bretagne », souligne Charles Quimbert. Le collectage réalisé est aujourd'hui conservé par Dastum et est consultable sur Internet. *« Je pensais que ça allait rester dans les archives. Or les jeunes s'y intéressent, s'en inspirent et se les approprient. Tout ce patient travail de collectage ne restera pas lettre morte. »* Samedi 11 juillet, famille et amis étaient réunis pour célébrer son centenaire. Cinq enfants, six petit-enfants, dix arrière-petit-enfants et des compagnons de route venus rendre hommage à celle qui, sans jamais l'avoir prémédité, est devenue l'une des plus précieuses passeuses de mémoire de Haute-Bretagne. La Bogue d'Or est un festival annuel qui célèbre le chant, la musique et le conte de Haute-Bretagne. Il est l'un des événements culturels majeurs de Redon et de son territoire. Dastum, « recueillir » en breton est une association créée en 1972 dédiée à la collecte, la sauvegarde et la diffusion du patrimoine oral de la Bretagne historique. Ce patrimoine comprend notamment la chanson, la musique, la danse et le conte traditionnel, des témoignages et récits de vie.

Thérèse FLEURY (clp)



De gauche à droite Charles Quimbert, Clémentine Jouin, Agnès Simon et Mathieu Hamon devant une Ford T coupé docteur de...1926. *Thérèse FLEURY (clp)*



Clémentine Jouin remporte la Bogue d'Or en 1994. *Thérèse FLEURY (clp)*

Saveurs de Vendée Dans la baie de l'Aiguillon, les moules de bouchot font bien plus que remplir les assiettes estivales. Elles racontent un savoir-faire patient, une histoire familiale et un terroir maritime qui séduit toujours davantage les consommateurs. Depuis près de trente ans, la famille Bertrand perpétue cette tradition locale avec la même exigence.

Les moules de bouchot, le goût de l'été enraciné dans la baie



Nettoyage des moules dans la production Bertrand. *B. MARTIN (clp)*



Les moules de Bouchot. *B. MARTIN (clp)*

À marée basse, le paysage surprend autant qu'il fascine. Des milliers de pieux de bois semblent surgir de la mer, dessinant des lignes parfaitement ordonnées à perte de vue. Ces étonnantes « forêts » marines ne sont pas l'œuvre de la nature mais celle des mytiliculteurs. Dans la baie de l'Aiguillon, l'un des plus importants bassins de production de moules de bouchot en France, ce décor singulier rythme depuis des décennies la vie du littoral. Parmi ceux qui veillent sur ce patrimoine vivant, la famille Bertrand occupe une place à part. Depuis 1996, elle élève des moules selon une méthode ancestrale qui fait toute la réputation de la baie : l'élevage sur bouchots. Une activité exigeante, où les marées dictent le tempo et où chaque récolte est le fruit de longs mois de patience.

Des pieux plantés dans la mer

Le principe paraît simple. Il est pourtant le résultat d'un véritable savoir-faire. Les jeunes moules sont fixées autour de pieux en chêne, appelés bouchots, solidement implantés dans l'estran. Protégées par un filet, elles grandissent au rythme des marées, alternativement immergées puis découvertes deux fois par jour. Cette particularité n'est pas anodine. En étant régulièrement exposées à l'air, les moules développent une chair plus ferme, plus généreuse et particulièrement savoureuse. Une qualité qui explique leur réputation auprès des consommateurs comme des restaurateurs. Dans la baie de l'Aiguillon, les conditions naturelles offrent un terrain idéal. Les eaux riches en éléments nutritifs, les courants et les amplitudes de marée favorisent une croissance lente, garante d'une qualité recherchée. Ici, rien n'est laissé au hasard : surveillance des bouchots, entretien des pieux, contrôle des coquillages... Le travail est quotidien et dépend en permanence des caprices de la météo. Pour la famille Bertrand, cette activité est avant tout une aventure humaine. Les générations s'y succèdent avec la volonté de préserver un métier qui demande autant de technicité que de passion. « *Les journées commencent souvent avant le lever du soleil, lorsque les horaires des marées le permettent, et se poursuivent parfois jusqu'à la nuit* ». Avec les épisodes caniculaires actuels, l'attention redouble dans la baie, pour conserver une qualité des moules optimale.

La star des tables estivales

À l'arrivée des beaux jours, les moules de bouchot retrouvent naturellement le devant de la scène. Moules-frites, éclade, recettes marinières ou créations gastronomiques : elles s'invitent sur toutes les tables et figurent parmi les produits les plus appréciés de l'été. Si leur succès ne se dément pas, c'est parce que les consommateurs recherchent de plus en plus des produits locaux, identifiés et porteurs de sens. Derrière chaque coquillage se cache une origine, un territoire et un métier que beaucoup redécouvrent aujourd'hui. La baie de l'Aiguillon bénéficie justement d'une image forte. Les amateurs savent qu'ils y trouveront des moules reconnues pour leur finesse, leur texture et leur goût délicatement iodé. Une réputation bâtie au fil des générations grâce au travail des producteurs locaux. Pour la famille Bertrand, cette reconnaissance constitue la plus belle récompense. Elle vient saluer des années d'engagement pour maintenir une production traditionnelle dans un environnement qu'il faut préserver. Car la qualité des moules dépend aussi de celle du milieu naturel. Lorsque la marée remonte et que les bouchots disparaissent progressivement sous les flots, le paysage retrouve son apparente tranquillité. Pourtant, sous la surface, une nouvelle saison de croissance commence déjà. Dans quelques mois, les moules reviendront garnir les étals et les assiettes, rappelant que derrière ce grand classique de l'été se cache un patrimoine maritime vivant, façonné chaque jour par des femmes et des hommes passionnés.

Baptiste MARTIN (clp)



Les consommateurs sont là chaque jour. *Bertrand*



Moules à la crème, sans modération. *B. MARTIN (clp)*

Sport de haut niveau Le 1er juillet dernier, pour une première, le Conseil départemental avait invité les clubs de sport de Vendée qui ont franchi un niveau cette sur le cycle 2025-2026. Ainsi douze clubs ont été honorés par la collectivité qui les soutient par ailleurs, et fait la promotion du sport comme lieu d'apprentissage de la vie en collectivité.

Les clubs qui montent, à l'honneur

Une fois n'est pas coutume et c'était bien une première que le Conseil départemental a décidé d'organiser pour honorer les clubs de sport de haut niveau de Vendée, ceux qui, avec une de leurs équipes, ont gagné un niveau dans le classement national amateur ou professionnel. Bien que le sport ne soit pas une compétence obligatoire du Conseil départemental, Alain Lebœuf, président et ses collègues conseillers départementaux ont décidé de soutenir le sport, *« par choix politique »*. Pour le président, *« le sport c'est ce qui va faire vibrer le cœur de la Vendée. C'est sur nos terrains que l'on apprend les règles, le respect de l'autre »*. Il ajoute, *« un jeune est mieux sur un terrain de sport que sur son écran »*. Cette soirée de mise à l'honneur du sport est aussi l'occasion pour souligner le rôle *« des bénévoles chaque week-end s'occupent du sport »*.

Tout cela, même si les moyens financiers sont limités pour le Département, permet d'aider les clubs de haut niveau, *« pour faire rêver nos enfants, donner envie à ceux qui débutent »*. Le Conseil départemental aide les clubs de deux manières, par une subvention annuelle, variable selon les sports et le niveau, surtout par rapport aux moyens financiers dont il dispose, sachant que les dotations de l'État baissent et que cette compétence n'est pas obligatoire. Le Département apporte son aide également aux communes par le biais de subventions pour la réalisation de travaux sur les infrastructures sportives. Bérangère Soulard, président de la commission sport, se réjouit de pouvoir mettre en avant *« l'émotion transmise »* que procure le sport et le fait que *« c'est tout un territoire qui porte une équipe »*. Alain Le bœuf, concluait la soirée en invitant les sportifs *« à prendre du plaisir sur le terrain, car on a besoin de vous voir heureux »*. Il est persuadé que *« ce qui réussit dans le sport, doit pouvoir réussir dans la vie »* économique en particulier. Un par un, les clubs sont passés sur le podium pour recevoir un cadeau du Département, mais surtout pour exposer les raisons qui ont pu contribuer à la montée de niveau au cours de l'année pour leur équipe.



Tous les joueurs n'étaient pas présents, mais tous les clubs étaient représentés. *Daniel BIRON (clp)*

Douze clubs s'illustrent

Ainsi, ont défilé, l'US La Ferrière Tennis de Table, passée de N3 à N2, une belle performance pour ce club créé il y a presque soixante ans, fort de 197 licenciés. Elle était suivie par la Tennis Entente yonnaise, dont l'équipe féminine passe en N3 et l'équipe masculine en N4. Le SLAM Vendée Handball (Aubigny-Les Clouzeaux La Roche-sur-Yon), place une équipe issue de l'entente entre les deux clubs, en N3. L'équipe féminine de l'US Haut Bocage Hand-ball Club (Le Boupère, Sèvremont, Pouzauges) passe en N3, après une montée l'an passé. L'équipe féminine de La Roche-sur-Yon Vendée Hand-ball Club, championne des Pays-de-la-Loire, passe en N2. Le CTC Challans, Riez Vie Basket place son équipe en N2. L'Étoile Riez Vie Basket, qui réunit Challans, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Saint-Hilaire de Riez et Le Fenouiller, passe en N3. Le Vendée Bellevigny Basket arrive pour la première fois, de manière inespérée, au niveau national. Le Saint-Georges Guyonnière Football Club (Montaigu-Vendée) accède en D3, pour la première fois de son histoire. Au Vendée Poiré Football du Poiré-sur-Vie, avec 800 licenciés, on se réjouit de remonter en N1. Le Vendée Football Club La Roche-sur-Yon, atteint pour sa part, le niveau professionnel et passe en Ligue 3. Enfin, le Pouzauges Bocage Football Club s'illustre non par une montée, mais par deux victoires en Coupe de Vendée et en Coupe des Pays-de-la-Loire, la même année, chose exceptionnelle. Le Département a tenu à le mettre à l'honneur également.

Des valeurs communes

Il ressort des présentations, plusieurs traits communs, d'importance. C'est sans doute enfoncer une porte ouverte que de dire que le travail collectif l'a emporté, quand il s'agit de sport collectif. Mais comme le souligne le président du Pouzauges Bocage Football Club ou son collègue président du Vendée Poiré Football Club, *« nous avons terminé sans défaite, car nous avions le meilleur collectif, même si nous n'avions pas les meilleurs joueurs »*. Les réactions des joueurs et joueuses présents sur le podium, leurs regards complices, l'apparente cohésion, confirment cet aspect de la victoire. Un autre facteur a permis à ces clubs de monter c'est la régularité, élément essentiel dans le sport de haut niveau, fut-il amateur. Mais c'est bien parce que joueuses et joueurs prennent du plaisir à jouer que la réussite est au bout du calendrier, un plaisir qui devient un moteur de la réussite, après avoir été la satisfaction de cette réussite. On aura remarqué également que plusieurs clubs parviennent à se hisser au niveau supérieur après une entente. Il s'agit d'un partenariat entre deux ou trois clubs pour constituer une ou plusieurs équipes de haut niveau quand isolément ce ne serait pas possible faute de joueurs. Ce système qui permet effectivement de gagner des galons dans le sport, est révélateur d'une situation plus négative. Si les clubs ont recours à cette méthode c'est que bien souvent, le nombre de licenciés diminue, la concurrence entre les activités de sport et de loisirs étant une des raisons de cette baisse. L'entente doit donc être prise avec précaution, pour à la fois permettre de monter des équipes de haut niveau sans perdre de licenciés, et peut-être d'en attirer grâce à cela.

Daniel BIRON (clp)

Les niveaux N1, 2 ou 3, ne recouvrent pas la même réalité selon le sport dont il est question. Chaque fédération à ses échelons de classement.

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

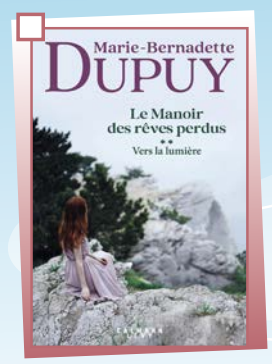
CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur echo-ouest.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



SAGA FAMILIALE



THRILLER PSYCHO.



RÉCIT AUTOBIO.

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **L'Écho de l'Ouest** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
L'Écho de l'Ouest - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Loire-Atlantique et de la Vendée.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Loire - Atlantique

CONSTITUTIONS

A2619**780**

SELARL Thierry KERAVEC
Notaire (anciennement étude LEROUX)
PORNIC (Loire-Atlantique)
28 rue de Verdun

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Thierry KERAVEC le 24 juin 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : **2LSHG patrimoine**.

Siège social : HERBIGNAC (44410), 52 rue Kergestin.

Durée : quatre vingt dix-neuf (99) années

Capital social : CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR).

Les apports sont en numéraire pour la totalité.

Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Hervé GEFFRAY et Madame Stéphanie Delphine COLLET, demeurant ensemble à HERBIGNAC (44410)52 rue Ker Gestin.

Plus amplement dénommé aux présentes.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE.

Pour avis
Le notaire.

A2619**755**

SELARL Thierry KERAVEC
Notaire (anciennement étude LEROUX)
PORNIC (Loire-Atlantique)
28 rue de Verdun

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Thierry KERAVEC, le 17 juin 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. .

Dénomination sociale : **DUO DIANE.**

Siège social : PORNIC (44210), 24 allée de Diane.

Durée : quatre-vingt dix-neuf (99) années

Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) .

Les apports sont en numéraire pour la totalité.

Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Michel COIGNARD, demeurant à CESTAS (33610) 3 Bis avenue du Professeur A. Flemming et Madame Annick **COIGNARD**, demeurant à PORNIC (44210)24 allée de Diane.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE.

Pour avis
Le notaire.



A2617**913**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures électroniques en date à HAUTE-GOULAINE(44) du 23 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société A Responsabilité Limitée. Dénomination : **SECURION FM** Siège : 4, rue Saint-Exupéry, 44115 HAUTE-GOULAINE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 20.000 €uros. Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : La fourniture, l'achat, la vente, le négoce, l'importation, l'exportation, la distribution (en gros, demi-gros et détail), la représentation commerciale, l'intermédiation, et plus généralement la commercialisation, destinée notamment aux particuliers, y compris par voie de démarchage à domicile, par vente à distance, en boutique, sur internet, ou par tout autre canal, de tous matériels, produits, équipements et systèmes de sécurité, notamment : lutte contre l'incendie : extincteurs, systèmes d'extinction, détecteurs,alarmes incendie, matériel de prévention et de protection incendie, signalisation,accessoires, pièces détachées, consommables, dispositifs de protection passive ;sécurité contre le vol, l'intrusion et la malveillance : alarmes anti-intrusion, détecteurs, sirènes, vidéosurveillance, contrôle d'accès, interphonie/visiophonie, serrures et cylindres, blindages, coffres, dispositifs anti-effraction, éclairage de sécurité et équipements connexes ; fermetures et protections anti-intrusion : fenêtres, portes,portails, barrières, grilles, volets, rideaux métalliques, clôtures, protections mécaniques, accessoires, quincaillerie, automatismes et motorisations associés. L'étude,le conseil, l'audit, la conception, le dimensionnement, la mise en conformité, l'assistance et l'accompagnement des clients en matière de sécurité incendie et anti-intrusion, y compris l'établissement de préconisations techniques et la fourniture de solutions clés en main. La pose, l'installation, la mise en service, le paramétrage,la maintenance, l'entretien, le dépannage, la réparation, la vérification périodique,le remplacement, la remise en état, la modernisation et le suivi des matériels et systèmes visés ci-dessus, directement ou par sous-traitance, ainsi que la fourniture de tous accessoires, pièces et consommables nécessaires. La commercialisation, la distribution et la gestion de services de télésurveillance et/ou de surveillance à distance, de téléassistance, de transmission d'alertes et services connexes, fournis et techniquement opérés par des partenaires et/ou prestataires spécialisés, dans le cadre de contrats de partenariat, de sous-traitance ou de distribution, notamment :la proposition et la vente d'abonnements, contrats de services et options associées ; l'interface commerciale et administrative avec les clients ; la coordination avec le prestataire opérateur (installation, paramétrage, maintenance, interventions) ; et,plus généralement, toutes prestations d'accompagnement liées à ces services, dans le respect de la réglementation applicable. La Société n'assurant pas directement l'exploitation technique d'un centre de télé surveillance ; ces prestations sont réalisées par des opérateurs partenaires habilités,la Société intervenant principalement en qualité de distributeur, d'apporteur d'affaires, d'intermédiaire commercial et/ou de coordonnateur de services. Le traitement, la protection, l'imprégnation et la préservation des bois, notamment les traitements ignifuges, retardateurs, ralentisseurs de feu, ainsi que, le cas échéant,les traitements de protection (champignons, insectes xylophages), l'application de produits de protection, et toutes prestations associées (diagnostic, préparation,application, finitions, contrôle), dans le respect des normes et prescriptions techniques. La vente de contrats de service, d'abonnements, de garanties, de plans de maintenance, de services de monitoring, ainsi que la location, le prêt ou la mise à disposition de matériels et équipements, et plus généralement la mise en oeuvre de prestations récurrentes, directement ou via des partenaires. La formation, l'information et la sensibilisation des utilisateurs (clients, occupants, personnels) à l'utilisation des équipements, aux gestes de prévention incendie et aux bonnes pratiques de sécurité, dans le cadre des prestations fournies. La participation de la Société,par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières,pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.Gérant : Monsieur Florian MARTINEAU, demeurant au 267, route de la Corde, 44119 GRANDCHAMPS DES FONTAINES.La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES(44).POUR AVIS,Le Gérant,

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2619**887**

APROJURIS CONSEILS

Aux termes d'un acte numérique électronique en date du 5 juillet 2026, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

- dénomination sociale : **VILLA MAGIE DE L'OCÉAN**
- forme : société par actions simplifiée
- siège social : LA TURBALLE (44420) 1 allée de Port Creux
- capital social : 1 000 €
- objet social : toute activité de location de chambres d'hôtes avec accueil, réception des clients, service du petit déjeuner, fourniture du linge de maison, service d'une table d'hôtes, nettoyage régulier et la vente de tous produits régionaux et objets de décoration,
- durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de SAINT NAZAIRE (44)
- président : Madame Heidi HOLDENER NOLD, demeurant Grüngenstrasse 11b, CH 4562 BIBERIST (Suisse).
- directeur général : Monsieur Matthias NOLD, demeurant Grüngenstrasse 11b, CH 4562 BIBERIST (Suisse),
- cessions d'actions : toutes cessions d'actions, même entre associés, sont soumises à la procédure de l'agrément préalable de l'AGE des associés
- participation aux assemblées générales et exercice du droit de vote : chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par mandataire, muni d'un pouvoir. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elle représente.

FONDS DE COMMERCE

A2619**934**

APROJURIS CONSEILS

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

Aux termes d'un acte numérique en date du 3 juillet 2026, enregistré au SPFE de ST NAZAIRE, le 8 juillet 2026 sous la mention Dossier 2026 00024777 Référence 4404P04 2026 A 00962.

la société SNC ENTRE GUILLEMETS, Société en nom collectif au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé 6 rue Barbara - 44300 NANTES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 794 325 977,

a cédé le fonds de commerce de «Jeux, tabac, librairie, journaux, articles de fumeurs, auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac», situé et exploité, sous l'enseigne et le nom commercial «LE PASSANT», 6 rue Barbara - 44300 NANTES,

au profit de la société SM MUSTANG, Société en nom collectif au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé 6 rue Barbara - 44300 NANTES, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 834 857 294,

moyennant un prix principal de 855 000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 700 000 € et aux éléments corporels pour 100 000 €, avec entrée en jouissance au 3 juillet 2026.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, par acte extra-judiciaire ou par LRAR, au Cabinet APROJURIS CONSEILS sis 15 bd Marcel Paul - Parc de l'Angevinière - 44800 ST HERBLAIN, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2620**067**

Transport Abeille Solution

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 9 000 euros
Siège social : 25 Rue du Sacré Cœur
44540 LE PIN
Siège de liquidation :
25 rue du Sacré-cœur
44540 LE PIN
930 846 480 RCS NANTES

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 mai 2026 au 25 rue du Sacré-cur 44540 LE PIN a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Bertrand BOURREAU, demeurant 25 rue du Sacré-coeur - 44540 LE PIN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2620**117**

Allard Conseil Loire Océan

33 avenue du Parc de Procé
44100 NANTES
Tél. 02 40 69 82 93
www.expert-comptable-nantes.org

DIS LEUR DE COM S.A.S. au capital de 5 000,00 Euros

Siège social : 8 allée de l'Epeautre
44250 SAINT BREVIN LES PINS
R.C.S SAINT NAZAIRE 529 026 320

Aux termes des décisions de l'Associée Unique en date du 30 juin 2026, il a été décidé à compter du 01 juillet 2026 :

Changement de dénomination : De remplacer la dénomination sociale par : Emisphère. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Complément d'objet social : De compléter l'objet social qui devient : La vente d'objets et de textile publicitaires, le Conseil et assistance opérationnelle apportés à des entrepreneurs, des entreprises ou autres organisations, sur des questions de gestion administrative, gestion commerciale, marketing et communication. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Confirmation du Président : De confirmer dans ses fonctions de Présidente Madame Emilie PAGEAUD, demeurant au 8 allée de l'Epeautre 44250 SAINT BREVIN LES PINS, pour une durée indéterminée,

Mise à jour des statuts : l'intégralité des actions se trouvant réunie en une seule main suite à cession d'actions, certains articles des statuts sont modifiés pour les adapter à la société unipersonnelle.

Pour avis, la Présidente

A2620**069**

APROJURIS CONSEILS

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

SOCIETE UNION DES PS DE PLESSE

SISA à capital variable
Siège social : 1, Espace des 3 Lieux
44630 PLESSE
RCS SAINT NAZAIRE : 981 574 882

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 4 novembre 2025, il a été pris acte de la démission de Monsieur Thomas ROGER de son mandat de cogérant et il a été décidé de nommer en remplacement, en qualité de cogérantes, Madame Justine LOIRAT demeurant à SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE (44230) 11 rue de l'Ancien Pont et Madame Johanna REGARDIN demeurant à BLAIN (44130) 24 route de Mespras.

A2619**721**

EUROFINS ANALYSES POUR LE BATIMENT FRANCE HOLDING

Société par Actions Simplifiée
au capital de 14.876.337 euros
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre
44300 NANTES
RCS NANTES 524 013 885

Par décision de l'Associée Unique en date du 1er juillet 2026, il a été décidé la nomination de Pierre-Yves ROUX, domicilié à NANTES (44300) Site de la Géraudière - Rue Pierre Adolphe Bobierre, en qualité de Président, à compter du 1er juillet 2026, en remplacement de Chloé BOUVEL Présidente démissionnaire. Mention sera faite au RCS de NANTES.

A2618**815**

PKF Arsilon Academy

Société par Actions Simplifiée au capital
de 30 000 €
Siège social : 16, rue Lamoricière
Petite Halle Beaumanoir
44100 NANTES
Transféré à 32/34/36, Place Viarme
1, rue Joseph Caillé
44000 NANTES
851 502 575 R.C.S. NANTES

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2026 et à effet du 2 juillet 2026, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social du 16, rue Lamoricière Petite Halle Beaumanoir - 44100 NANTES, au 32/34/36, Place Viarme 1, rue Joseph Caillé - 44000 NANTES à compter du 2 juillet 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour Avis Le Président

A2619**902**

APROJURIS CONSEILS

Société CHAURY

Société civile au capital de 1 000 euros
Siège social : La Brosse
44320 SAINT VIAUD
RCS SAINT NAZAIRE : 809 314 750

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 18 juin 2026, il a été décidé de transférer le siège social à SAINT BREVIN LES PINS (44250) 18avenue des Lauriers à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

A2619**939**

GOLD STANDARD DIAGNOSTICS SAV FRANCE SAS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 175.902 euros
Rue Pierre Adolphe Bobierre
Site de la Géraudière
44300 NANTES
RCS NANTES 921 934 758

Par décision de l'Associée Unique en date du 16/06/2026, il a été décidé de modifier le capital de la société pour le ramener de 497.454 euros à 175.902 euros. En conséquence, les statuts ont été modifiés. Mention sera faite au RCS de NANTES

A2619**679**

EUROFINS HYGIENE ALIMENTAIRE ILE DE France

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10.768 euros
Rue Pierre Adolphe Bobierre
Site de la Géraudière
44300 NANTES
RCS NANTES 880 108 808

Par décisions en date du 22/05/2026, et statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce, l'Associée Unique a constaté que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social et, par conséquent, décide de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

A2619**350**

ALEXANDRE WEBER
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : RUE DE LA PRÉE
ZA DE LA PRÉE
44770 PREFAILLES
893 590 265 RCS SAINT NAZAIRE

Aux termes d'une décision en date du 27 juin 2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

DISSOLUTIONS

A2620**068**

VJP AUGER

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 €
Siège Social :
7 place de l'Eglise
66640 SAINT JEAN DE BOISEAU
815 320 262 R.C.S. NANTES

Avis de dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, réunie le 29/12/2025, a décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.

Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé 46 bis Les Grandes Rivières - 44640 ROUANS, siège de la liquidation.

La collectivité des associés a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Pierre AUGER, demeurant 46 bis Les Grandes Rivières - 44640 ROUANS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

En conséquence, les fonctions de président de Monsieur Jean-Pierre AUGER prennent fin à compter du 31 décembre 2025.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Le Liquidateur

A2614**637**

3 impasse des Tourmalines
44300 Nantes

La Clé Nacrée

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 22 impasse du Ruisseau, 44850 ST MARS DU DESERT
Siège de liquidation : 22 impasse du Ruisseau
44850, SAINT MARS DU DESERT
945 240 257 R.C.S. Nantes

Aux termes d'une délibération en date du 22 mai 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mai 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Adeline THIOUX, demeurant 22 impasse du Ruisseau, 44850, SAINT MARS DU DESERT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 22 impasse du Ruisseau 44850, SAINT MARS DU DESERT.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2620**129**

BOUCHERIE GUYONVARCH - DISSOLUTION

BOUCHERIE GUYONVARCH

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 20 RUE DE LA PLAGE 44420 PIRIAC SUR MER
Siège de liquidation : CHEZ M. GUYONVARCH 2080 ROUTE DE SAINT LYPHARD 44350 GUERANDE
447907155 RCS SAINT NAZAIRE

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Frédéric GUYONVARCH , demeurant 2080 ROUTE DE SAINT LYPHARD 44350 GUERANDE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé CHEZ M. GUYONVARCH 2080 ROUTE DE SAINT LYPHARD 44350 GUERANDE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SAINT NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur.

A2619**903**

Société 12 AVENUE DU MARCHÉ

Société Civile Immobilière
au capital social de 120 300 euros
Siège social : 3 avenue de la Chataigneraie 44350 GUERANDE
RCS SAINT NAZAIRE : 514 822 782

L'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et du Code Civil. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jacques BELOT, demeurant à GUERANDE (44350) 3 avenue de la Châtaigneraie, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social de la société, savoir à GUERANDE (44350) 3 avenue de la Châtaigneraie, pour la correspondance ainsi que pour la notification des actes et documents. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT NAZAIRE

Vendée

CONSTITUTIONS

A2619**897**

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 09/07/2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : **TERRA VIE ENERGIES**
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : Le Chemin - 85170 LE POIRE SUR VIE.
Objet : L'étude et la gestion de projet en vue de la mise en place et de la construction d'une unité de méthanisation ; la production, le développement et l'exploitation de produits d'énergies renouvelables issus de la méthanisation, 50 % de matières provenant d'exploitations agricoles ; la commercialisation de produits issus de la méthanisation, notamment le biogaz, l'électricité et la chaleur ; l'épandage de matières produites par la société ; la production et revente d'énergie électrique au moyen de panneaux photovoltaïques, et de toutes autres énergies renouvelables, et toutes prestations s'y rapportant ; ainsi que toutes prestations de services annexes aux activités ci-dessus énoncées.
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Capital social fixe : 5 000 euros.
Cession d'actions et agrément : Les actions ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant deux tiers des actions, cette majorité étant déterminée en tenant compte de la personne et des actions de l'associé cédant.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.
A été nommé Président : M. Pierrick GUILLET demeurant 1 Le Meslier, 85170 LE POIRE SUR VIE.
Ont été nommés Directeurs Généraux : M. Fabrice GUILLET, demeurant 204 Montorgueil, 85170 LE POIRE SUR VIE, M. Jérôme LOIRAT, demeurant 9 La Mignardière, 85170 LE POIRE SUR VIE, M. Nathanaël PAPON, demeurant 2 bis La Robretière, 85170 LE POIRE SUR VIE et M. Simon FOURNIER demeurant 29 rue Saint Exupéry, 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de La Roche sur Yon.

Pour avis.
La Présidence

FONDS DE COMMERCE

A2620**170**

Cession de branche complète d'activité d'un fonds artisanal et commercial

Suivant acte sous signature privée en date du 01/07/2026, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de VENDEE le 10/07/2026, Dossier 2026 00041788, référence 8504P01 2026 A 01885, la Société OnlyDrive**,** société par actions simplifiée au capital de 315 000,00 euros dont le siège social est 2 rue d'Amor, ZA de la Lérandière 85250 SAINT FULGENT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 328 582 044, représentée par sa Présidente, la société ALICOM, elle-même représentée par son gérant, Monsieur Olivier DAVID, gérant, a cédé à la société GARAGE DAVID, société par actions simplifiée au capital de 100 000,00 euros dont le siège social est 2 rue du Grand Moulin, 85250 SAINT FULGENT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 105 958 425, représentée par sa Présidente, la société TAMAE, elle-même représentée par son gérant, Monsieur Elie DAVID, la branche d'activité de «Garage, dépannage» dépendant du Fonds artisanal et commercial de «Garage, remorquage, dépannage, négoce véhicules, location tous véhicules, transport routiers marchandises. Vente, entretien et réparation de cycles ; dépôt vente de cycles d'occasion et le commerce de détail de produits, articles et accessoires se rapportant au cyclisme et aux activités sportives et de loisirs» sis 2 rue du Grand Moulin, ZA du Grand Moulin 85250 SAINT FULGENT, moyennant le prix de 940 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01/07/2026. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, chez la société HUIS ALLIANCE 85, Commissaire de Justice, 29 route de la Roche, 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE.

Pour avis

A2620**072**

CESSION D'ELEMENTS SUSBSISTANTS

DE FOND DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé, en date du 29 mai 2026, enregistré à LA ROCHE SUR YON, le 26 juin 2026, BORDEREAU 2026 00038170, référence 8504P01 2026 A 01793 ;
La société J-G-T ayant son siège social à TALMONT SAINT HILAIRE (85440) 60 rue de la Brise, immatriculée au RCS de la Roche sur yon sous le n° 893 107 730 représentée par la SARL HUMEAU prise en la personne de Maître Thomas HUMEAU, Mandataire Judiciaire exerçant à la Roche yon (85000) 118 Boulevard Aristide Briand, agissant en qualité de liquidateur de la liquidation judiciaire de la société J-G-T ouverte par jugement du Tribunal de commerce de la Roche sur yon en date du 10 décembre 2025 ;
A cédé a la société **L&F RESTAURATION SARL** au capital de 10 000 € sise aux Sables d'Olonne (85180) 28 rue du Pré Etienne, immatriculée au RCS de la Roche sur yon sous le n° 105 259 642 ;
Les éléments subsistants d'un fonds de commerce de restauration traditionnelle de la liquidation judiciaire de la société J-G-T sise et exploitée à les Sables d'Olonne (85180) 28 rue du Pré Etienne, connu sous l'enseigne La Table de Villeneuve.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
Prix de vente : 120 000.00 Euros s'appliquant :
-aux éléments incorporels pour 95 000.00 Euros
-aux éléments corporels pour 25 000.00 Euros.
La présente cession s'opérant sur le fondement de l'article L.642-19 du Code de commerce, les mesures de publicité prévues à l'article L.141-12 du Code de commerce sont applicables. Pour les éventuelles oppositions, domicile est élu au siège de la SARL HUMEAU, 118 boulevard Aristide Briand à LA ROCHE SUR YON (85000).

Pour insertion.

A2620**133**

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous signature privée en date du 06/07/2026, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de VENDEE le 07/07/2026 Dossier 2026 00040695, référence 8504P01 2026 A 01866, la **Société LE BEAULIEU**, société à responsabilité limitée au capital de 12 500 euros, dont le siège social est 52 avenue de Bretagne, 85100 LES SABLES D'OLONNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro SIREN 850 540 998, représentée par sa gérante, Madame Emilie SARRAZIN, a cédé à la **société DOUBLE A,** société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 21 avenue des Sables, 85440 TALMONT SAINT HILAIRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro SIREN 928 745 199, représentée par ses cogérants, Monsieur Anthony PERNISEK et Madame Anaïs PARE, un fonds de commerce de Restauration rapide, vente sur place et à emporter, vente de boissons conformément à la législation en vigueur sis 52 avenue de Bretagne, 85100 LES SABLES D'OLONNE, moyennant le prix de 66 300 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 06/07/2026. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, chez Maître Guillaume MARIONNEAU, HUIS-ALLIANCE 85, 29, route de la Roche, 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE, agissant en qualité de séquestre juridique.

Pour avis

TESTAMENT

A2619**899**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Monsieur Nicolas **VENDITTI**, né à VOLMERANGE-LES-MINES (57330), le 7 avril 1949, est décédé à GRUES (85580), le 25 avril 2026. Aux termes de son testament olographe, il a institué un légataire universel. L'original de ce testament a été annexé à un acte en constatant le dépôt reçu par Maître Nicolas MARTINIERE, notaire à SAINT BENOIT en charge du règlement de la succession le 28 mai 2026. La copie authentique du procès-verbal et la copie figurée du testament ont été adressées au greffe du Tribunal Judiciaire de LA ROCHE SUR YON.
Oppositions en l'étude de Maître Nicolas MARTINIERE : **109 Bis route de Poitiers 86280 SAINT BENOIT.**

MODIFICATIONS

A2605**077**

SCP PRAUD - HUVELIN-ROUSSEAU - PETIT - SENG Notaires Associés
à BEAUVOIR SUR MER (85)
3 rue de la Petite Gare
Bureau de CHALLANS (85)
6 Place Galilée

SDFJ

Société Civile au capital de 1.000 €
Siège social : Les Ménites
85230 BEAUVOIR SUR MER
943 383 497 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'assemblées générales ordinaires et extraordinaires du 19 mai 2026, il a été :
- pris acte de la démission de M. Didier PONTOIZEAU de ses fonctions de co-gérant à compter du 19 mai 2026.
- décidé de modifier l'objet social de la manière suivante : la société a pour objet l'acquisition, la construction, la mise en valeur, la rénovation, l'administration, l'exploitation et la location d'immeubles de toute nature, l'octroi occasionnel de cautions, avals et garanties dans la limite du caractère civil de la société et la mise à disposition à titre gratuit aux associés ; l'acquisition, la propriété, la gestion, la vente, pour son propre compte, de tous instruments financiers tels que actions, obligations, titres de créances, parts ou actions d'organismes de placement collectifs et tous instruments équivalents, à l'exclusion de ceux entraînant pour leur titulaire la qualité de commerçant et à l'exclusion de tous instruments financiers à terme et de toutes opérations à découvert, emprunts ou opérations assimilées ; la prise de participation dans toute entreprise ou société, créées ou à créer, quel qu'en soit l'objet ou l'activité, et ce par voie de souscription, d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement de parts sociales, d'actions, d'obligations, de certificats d'investissements, de titres participatifs et de toutes autres valeurs mobilières simples ou composées, ordinaires ou privilégiées.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.
Le Gérant.

A2619**881**

Maître
Jean-Michel MILOCHAU
Avocat Conseil en Droit Fiscal et Droit Douanier
27 Boulevard Aristide Briand
BP 328
85000 La Roche sur Yon

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SAS LE POUCT ON

Siège social :
Carrefour Le Pas Opt'on
85800 Le Fenouiller
RCS LA ROCHE SUR YON 448 575 910

Par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 Juillet 2026, il a été décidé de modifier l'objet social au profit de : la production de spectacles, de productions théâtrales, de concerts, de spectacles de danse et d'autres productions analogues , activités de groupes, de cirques ou de compagnies, d'orchestres ou d'autres formations , activités exercées par des artistes indépendants tels que des acteurs, danseurs, musiciens, conteurs, repas privés-séminaires , activités de restauration, bar, traiteurs , plats à emporter .
Les statuts seront modifiés en conséquence.

Pour Avis
La présidence

A2620**119**

Par décisions du 19 juin 2026, la collectivité des associés de la S.C.I SAINT MARS, capital : 3.000 €, siège social : Rue Ampère Z.I. La Folie - 85310 LA CHAIZE-LE-VICOMTE - 502.874.852 RCS LA ROCHE-SUR-YON, à compter du 19 juin 2026, a (i) pris acte de la démission de Monsieur Forian TERNET, demeurant FOUGERÉ (85480) - Le Bois Senechaud, de ses fonctions de Co-gérant, (ii) pris acte de la démission de Monsieur Nicolas GUITTON, demeurant SAINTE-CECILE (85110) - La Javelière, de ses fonctions de Co-gérant, (iii) pris acte de la nomination de la société VERTECK (100.715.911 RCS LA ROCHE-SUR-YON), dont le siège social se situe à FOUGERÉ (85480) - Le Bois Senechaud, en qualité de Co-Gérant de la Société et (iv) pris acte de la nomination de la société BOMENAGE (100.733.807 RCS LA ROCHE-SUR-YON), dont le siège social se situe à SAINTE-CECILE (85110) - La Javelière, en qualité de Co-Gérant de la Société.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

DISSOLUTIONS

A2619**622**

Maître
Jean-Michel MILOCHAU
Avocat Conseil en Droit Fiscal et Droit Douanier
27 Boulevard Aristide Briand
BP 328
85000 La Roche sur Yon

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Société Civile Immobilière MILOCHAU IMMOBILIER CONSEIL

Au capital de 5000 €
27 Boulevard Aristide Briand
85000 La Roche sur Yon
RCS La Roche sur Yon
N° 503 768 384

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 Juillet 2026 , les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 9 Juillet 2026 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale sus visée a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Michel MILOCHAU demeurant 63 Route de la Caillauderie 85160 Saint-Jean-de Monts , avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur : 63 Route de la Caillauderie 85160 Saint-Jean-de Monts, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Mention sera faite au RCS de La Roche sur Yon.

A2619**621**

Maître
Jean-Michel MILOCHAU
Avocat Conseil en Droit Fiscal et Droit Douanier
27 Boulevard Aristide Briand
BP 328
85000 La Roche sur Yon

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Société Civile Immobilière LES JARDINS DU PALAIS

Au capital de 1000 €
27 Boulevard Aristide Briand
85000 La Roche sur Yon
RCS La Roche sur Yon
N° 488 723 403

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 Juillet 2026 , les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 9 Juillet 2026 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale sus visée a nommé comme liquidateur Madame Isabelle MILOCHAU née GUIMBRETIERE demeurant 63 Route de la Caillauderie 85160 Saint-Jean-de Monts , avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur : 63 Route de la Caillauderie 85160 Saint-Jean-de Monts, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Mention sera faite au RCS de La Roche sur Yon.

A2620**130**

SELARL Maitre David GROSSIN - Notaire
106 route de la Roche sur Yon
85300 CHALLANS

SCI MICHELANGELO

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 2.000,00 EUR
Siège social :
SAINT JEAN DE MONTS (85160)
13 rue de la Garenne
524 330 115 RCS LA ROCHE SUR YON

Avis de dissolution

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 mars 2026, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable. Monsieur Jean-Jacques LAIDIN, demeurant à SAINT JEAN DE MONTS (85160), 58 route des Sables, a été nommé en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est fixé à SAINT JEAN DE MONTS (85160) 13 rue de la Garenne, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

A2619**631**

Maître
Jean-Michel MILOCHAU
Avocat Conseil en Droit Fiscal
et Droit Douanier
27 Boulevard Aristide Briand
BP 328
85000 La Roche sur Yon

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

SAS BOREAS

Au capital de 10 000 €
3 Rue des Artisans
85160 Saint-Jean-de-Monts
RCS La Roche sur Yon
N° 845 067 057

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 Juillet 2026 , les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 9 Juillet 2026 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale sus visée a nommé comme liquidateur Monsieur Robert JOUSSET demeurant 27 Chemin des Chênes de la Sablière 85300 Challans , avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur : 27 Chemin des Chênes de la Sablière 85300 Challans , adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Mention sera faite au RCS de La Roche sur Yon.

A2619**629**

Maître
Jean-Michel MILOCHAU
Avocat Conseil en Droit Fiscal
et Droit Douanier
27 Boulevard Aristide Briand
BP 328
85000 La Roche sur Yon

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Société Civile Immobilière ROCCO

Au capital de 100 000 €
3 Rue des Artisans
85160 Saint-Jean-de-Monts
85000 La Roche sur Yon
RCS La Roche sur Yon
N° 399 543 347

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 Juillet 2026 , les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 9 Juillet 2026 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale sus visée a nommé comme liquidateur Madame Françoise ROUILLARD demeurant 111 rue des Sauniers La Chaume 85100 Les Sables d'Olonne avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur : 111 rue des Sauniers La Chaume 85100 Les Sables d'Olonne, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Mention sera faite au RCS de La Roche sur Yon.

A2619**619**

Maître
Jean-Michel MILOCHAU
Avocat Conseil en Droit Fiscal
et Droit Douanier
27 Boulevard Aristide Briand
BP 328
85000 La Roche sur Yon

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Société Civile Immobilière LA FONTAINE DU PALAIS

Au capital de 1000 €
27 Boulevard Aristide Briand
85000 La Roche sur Yon
RCS La Roche sur Yon
N° 482 626 322

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 Juillet 2026 , les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 9 Juillet 2026 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale sus visée a nommé comme liquidateur Madame Isabelle MILOCHAU née GUIMBRETIERE demeurant 63 Route de la Caillauderie 85160 Saint-Jean-de Monts , avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur : 63 Route de la Caillauderie 85160 Saint-Jean-de Monts, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Mention sera faite au RCS de La Roche sur Yon.

A2619**660**

Maître
Jean-Michel MILOCHAU
Avocat Conseil en Droit Fiscal
et Droit Douanier
27 Boulevard Aristide Briand
BP 328
85000 La Roche sur Yon

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Société Civile Immobilière 8-10 rue des Halles 85000 La Roche sur Yon

Au capital de 1524,49 €
10 Rue des Halles
85000 La Roche sur yon
RCS La Roche sur Yon
N° 408 837 268

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 Juillet 2026 , les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 9 Juillet 2026 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale sus visée a nommé comme liquidateur Madame TROCHERIE-GUESDON Myriam demeurant 19 Rue Mercoeur 44000 Nantes , avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur : 19 Rue Mercoeur 44000 Nantes, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Mention sera faite au RCS de La Roche sur Yon.

A2619**624**

Maître
Jean-Michel MILOCHAU
Avocat Conseil en Droit Fiscal
et Droit Douanier
27 Boulevard Aristide Briand
BP 328
85000 La Roche sur Yon

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Société Civile Immobilière G.INTER JURIS

Au capital de 1000 €
27 Boulevard Aristide Briand
85000 La Roche sur Yon
RCS La Roche sur Yon
N° 444 679 229

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 Juillet 2026 , les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 9 Juillet 2026 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale sus visée a nommé comme liquidateur Madame Isabelle MILOCHAU née GUIMBRETIERE demeurant 63 Route de la Caillauderie 85160 Saint-Jean-de Monts , avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur : 63 Route de la Caillauderie 85160 Saint-Jean-de Monts, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Mention sera faite au RCS de La Roche sur Yon.

A2620**054**

Maître
Jean-Michel MILOCHAU
Avocat Conseil en Droit Fiscal
et Droit Douanier
27 Boulevard Aristide Briand
BP 328
85000 La Roche sur Yon

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Société Civile Immobilière DECOD'HEURE INVESTISSEMENT

Au capital de 10000 €
63 Route de la Caillauderie
85160 Saint Jean de Monts
RCS La Roche sur Yon
N° 881 774 087

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 Juillet 2026 , les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 9 Juillet 2026 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale sus visée a nommé comme liquidateur Monsieur Pierre-Edouard MILOCHAU demeurant 6 Rue Santeuil 44000 Nantes , avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur :6 Rue Santeuil 44000 Nantes , adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Mention sera faite au RCS de La Roche sur Yon.

A2619**650**

Maître
Jean-Michel MILOCHAU
Avocat Conseil en Droit Fiscal
et Droit Douanier
27 Boulevard Aristide Briand
BP 328
85000 La Roche sur Yon

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Société Civile Immobilière LES SIXBELLES

Au capital de 1200 €
4 Rue de la Gache
85220 La Chaize-Giraud
RCS La Roche sur Yon
N° 788 428 084

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 Juillet 2026 , les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 9 Juillet 2026 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale sus visée a nommé comme liquidateur Madame Laetitia SELIER demeurant 4 rue de la Gâche -85220 la Chaize-Giraud , avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur : 4 rue de la Gâche 85220 la Chaize-Giraud ,adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Mention sera faite au RCS de La Roche sur Yon.

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59 | t.courant@alcregie.com

Destination Santé

Moustiques : comment protéger efficacement les enfants ?

Face aux moustiques, tous les produits ne se valent pas, surtout pour les enfants. Entre répulsifs, vêtements et idées reçues sur les huiles essentielles, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) rappelle les bons réflexes pour les protéger en toute sécurité.

Avec l'été, les moustiques reviennent en force et peuvent transmettre certaines maladies comme la dengue, le chikungunya ou le virus Zika. Pour protéger les enfants, la première mesure consiste à limiter la présence des moustiques. L'Anses recommande d'éliminer toutes les eaux stagnantes – coupelles de pots de fleurs, gouttières, réservoirs mal couverts – afin de supprimer les lieux de ponte. Des vêtements couvrants et des moustiquaires, notamment pendant les siestes et la nuit, permettent également de réduire efficacement le risque de piqûres.

Quand utiliser un répulsif ?
Si ces mesures ne suffisent pas, un répulsif cutané peut être utilisé. Contrairement à un insecticide, il ne tue pas les moustiques mais les éloigne. Tous les produits ne conviennent toutefois pas aux enfants. Les répulsifs contenant du DEET, de l'IR3535 ou de l'icaridine sont considérés comme efficaces et sûrs lorsqu'ils disposent d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) et que les consignes d'utilisation sont respectées. Mieux vaut les acheter en pharmacie.

Chez les moins de 12 ans, le produit doit toujours être appliqué par un adulte. Il ne doit jamais être utilisé sur une peau irritée, près des yeux ou de la bouche, ni sur les mains des jeunes enfants. En cas d'application d'une crème solaire, celle-ci doit être mise en premier, puis le répulsif appliqué une vingtaine de minutes plus tard.

Quels produits éviter ?
Les répulsifs à base d'huiles essentielles, les bracelets anti-moustiques ou les dispositifs pour poussette ne sont pas recommandés. Leur efficacité n'est pas démontrée et certaines huiles essentielles peuvent provoquer des irritations, des réactions allergiques ou des effets toxiques chez l'enfant. Même prudence avec les appareils à ultrasons et les autres solutions « gadgets », dont l'efficacité n'a pas été prouvée.



Tatevosian Yana - Phovoir

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM
destinationsanté L'information santé au quotidien

Incendies Alors que les feux de forêt se multiplient, la France adapte en urgence son dispositif aérien.

En attendant de nouveaux canadairs, la grande débrouille



Les incendies de forêt se multiplient, mettant sous pression les moyens aériens de la Sécurité civile et des pompiers. *MAXPPP*

Un peu partout en France, les incendies de forêts se multiplient mettant en évidence la vulnérabilité des moyens dont la France dispose pour faire face à ces urgences. Le pays à du faire appel à des pays voisins. Chypre, l'Espagne et la Suède ont envoyé des renforts. Début juillet six avions bombardiers d'eau supplémentaires sont venus épauler les sept canadairs français, les deux Dash-8 et quatre hélicoptères déjà mobilisés face aux incendies dans les Pyrénées-Orientales. Quatre ans après les feux historiques de Gironde, ce nouveau recours au renfort européen, via le mécanisme d'aide mutualisée RescEU, illustre-t-il une forme de débrouille face à l'urgence ? Si la France a bien passé commande de quatre nouveaux canadairs à l'été 2025 et de deux autres le mois dernier, ceux-ci ne viendront pas épauler les pompiers français tout de suite : les livraisons vont s'échelonner entre 2028 et 2032.

Et même à cette échéance, un rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale, publié en juillet 2025, met en garde contre cette dépendance : RescEU doit rester un complément aux moyens nationaux, non une béquille permanente, sous peine de fragiliser la souveraineté française face à un constructeur canadien en position de monopole.

En attendant les nouveaux appareils, la Sécurité civile mise sur l'entretien. Un travail resserré avec l'opérateur chargé de leur maintenance depuis 2024 a permis de porter la disponibilité de la flotte d'aéronefs à près de 80 %, malgré une moyenne d'âge de 27 ans de nos 12 canadairs actuels. Les équipes attachent une attention particulière à la gestion des pièces détachées, alors que les appareils, qui volent peu, ont encore leur moteur d'origine. Interrogé sur ce système de dépannage, le capitaine Simon Habart, porte-parole de la Sécurité civile, refuse d'y voir une *« stratégie de la débrouille »* et se félicite au contraire de la grande diversité de la flotte française, *« unique au monde »*.

Outre les renforts étrangers et le travail de maintenance sur les appareils existants, d'autres solutions d'appui rapide existent déjà, à plus petite échelle. À l'instar des avions Air Tractor AT-802, de taille plus modeste qu'un canadair mais plus maniables, loués chaque été par la Sécurité civile. Le capitaine Habart assure que les équipes bénéficient d'une certaine agilité sur ces locations, qui peuvent être ajustées aux besoins de la saison, y compris en plein été.

Une autre piste envisagée pour muscler le dispositif concerne l'A400M d'Airbus. D'abord utilisé comme un transporteur militaire, il peut être équipé d'un kit amovible capable de larguer jusqu'à vingt tonnes de retardant en un seul passage, soit trois fois plus qu'un canadair. L'Espagne a franchi le pas cette saison en équipant son premier A400M. *« Cet avion de grande envergure est capable de voler très lentement et d'effectuer du vol tactique à très basse altitude »*, détaille Bruno Daffix, porte-parole d'Airbus. L'engin est par ailleurs capable d'effectuer des vols de nuit et sur de longues distances, au-delà des capacités techniques d'un canadair.

Cette option n'est pas pour autant une solution miracle. Contrairement au canadair, qui écope ses stocks d'eau en une douzaine de secondes, l'A400M revisité doit se poser pour être rechargé, ce qui réduit sa cadence d'intervention. Il est utilisé pour tracer des lignes de retardant, plutôt que pour une attaque directe de l'incendie. Côté français, la prudence domine quant à cette solution. Le capitaine Habart le confirme : la Sécurité civile ne l'a pas encore assez éprouvé pour l'intégrer à son plan de bataille. *« Mobiliser un avion de ce gabarit impliquerait de revoir entièrement les procédures opérationnelles qui encadrent son usage »*, résume-t-il.

Une autre piste avance en parallèle, celle du Dragon, l'hélicoptère jaune et rouge emblématique de la Sécurité civile. Sur le même principe, il s'agit d'un engin préexistant auquel un kit largueur d'eau est ajouté. En l'occurrence, une poche de 800 à 1 000 litres pouvant être installée en vingt minutes. Deux appareils ont déjà été ainsi équipés à ce jour, et de premiers essais concluants ont été menés cette année en Corse, notamment pour atteindre des feux en zones difficiles d'accès.

Au-delà de ces kits d'adaptation installés sur certains appareils existants, les projets industriels français restent hors de portée pour cette saison. Le rapport parlementaire de 2025 appelle à réorienter une partie des crédits destinés au renouvellement des canadairs vers une filière nationale. Mais les prototypes de « canadairs à la française », développés par Kepplair Evolution et Positive Aviation, tous deux installés à Toulouse, ou encore par Hynaero, ne verront pas le jour avant plusieurs années.

Chez Positive Aviation, Laurent Schmitt, son PDG, assure que le calendrier tient et que les prochains essais de vol de son FF72, dérivé d'un ATR72 modifié, sont toujours prévus pour octobre. L'appareil, dont le coût unitaire avoisine les 35 millions d'euros, soit deux fois moins qu'un canadair, ne sera toutefois commercialisé qu'à partir de 2029. Le fondateur lui-même reconnaît qu'il sera délicat pour la France de lui passer commande à si brève échéance, alors que l'État s'est déjà engagé sur le renouvellement de sa flotte de canadairs.

En attendant la mise à disposition et le temps de certification de ces projets innovants, les acteurs de la Sécurité civile luttent contre les incendies de façon la plus stratégique possible. La doctrine opérationnelle n'a pas changé : attaquer massivement les « feux naissants » avant qu'ils ne dépassent l'hectare, une méthode qui continue de faire ses preuves malgré l'ampleur croissante des sinistres.

Félix DIDIER

Canadair, Dash… les moyens mobilisés contre les feux

Douze Canadair, huit Dash, quatre Air Tractor, une dizaine d'hélicoptères bombardiers d'eau et des drones : la France s'appuie sur une flotte aérienne diversifiée pour lutter contre les feux de forêt.

Chaque appareil remplit une mission spécifique, de l'attaque des départs de feu au largage massif d'eau, en passant par l'appui de précision aux équipes au sol et la reconnaissance des zones sinistrées. Prépositionnés dans les secteurs les plus exposés, ces moyens peuvent être redéployés rapidement selon l'évolution des incendies.

Si cet arsenal est régulièrement renforcé, il reste confronté au vieillissement des Canadair, dont les douze exemplaires affichent en moyenne 25 ans d'âge, faisant de leur renouvellement un enjeu majeur pour les années à venir.

Jean-Christophe GIRET

Défense À l'heure où les tensions internationales s'aggravent, le défilé du 14-Juillet se voulait comme une démonstration de puissance militaire et un message adressé aux alliés comme aux adversaires de la France

Un défilé du 14-Juillet pensé comme une démonstration de force

« Historique », « un record », les superlatifs de l'Élysée pleuvaient sur le défilé militaire du 14-Juillet 2026, l'ultime du président Emmanuel Macron. Après le spectaculaire défilé de l'armée chinoise, le 3 septembre 2025, ou celui, moins flamboyant que les années passées, de l'armée russe le 9 mai dernier, c'était au tour donc de la France de montrer sa puissance, en cette période de retour possible de la guerre de haute intensité dans les relations internationales. Face à cette bascule géopolitique rapide et dangereuse, Emmanuel Macron a placé son dernier défilé sous le thème du « réveil stratégique de l'Europe ».

Montrer, faire voir, sont les maîtres mots de cette parade militaire du 14-Juillet, et de façon polysémique. D'abord, en direction des Français. *« Nous voulons leur montrer que les efforts budgétaires consentis par la nation au profit des armées se traduisent de manière extrêmement concrète et visuelle. Vous allez voir une armée française dans ses dimensions terre, mer, air, défiler avec des matériels absolument renouvelés. Une armée qui, grâce aux crédits qui lui sont alloués, est capable de répondre à toutes les missions que leur ordonnera le président de la République et pourra faire face aux chocs les plus durs »*, assure le général Loïc Mizon, gouverneur militaire de Paris.

Il n'y avait toutefois pas de grandes nouveautés dans les armements et matériels présentés. À une ou deux exceptions près, comme la présence de l'escadron de drones de chasse du 1er régiment d'infanterie de Marine (RIMa) d'Angoulême. Le premier escadron composé de drones, précise le général Mizon, signe de la dronisation en cours de l'armée française.

Mais l'accent du défilé est ailleurs. Il est porté sur la « massification » (l'augmentation significative du volume des forces et des équipements en vue de la haute intensité), souligne le général Loïc Mizon. *« Nous mobilisons 70 avions, d'habitude. Cette fois, nous avons voulu faire une démonstration de puissance en faisant voler au-dessus des Champs-Élysées 130 avions, presque tous avec la cocarde bleue, blanc, rouge »*, ajoute le général Julien Sabéné, directeur du défilé aérien du 14-Juillet et commandant en second de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA).

Autre dimension du défilé, la place faite aux alliés de la France. *« Nous avons voulu montrer que, comme depuis le début du XXe siècle et même avant, l'armée française n'agit pas seule. Elle compte sur des alliés, sur des partenaires, des frères et des sœurs d'armes. Nous avons donc souhaité mettre en valeur des partenariats stratégiques »*, souligne le général Loïc Mizon. En tout, 39 nations ont été invitées, précise l'Élysée, toutes membres de la coalition des volontaires, cette structure militaire lancée en 2025 à l'initiative de la France et du Royaume-Uni pour garantir la sécurité de l'Ukraine une fois qu'un accord de paix aura été trouvé avec la Russie. Parmi elles, 35 pays ont répondu positivement, les alliés historiques de la France comme le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, mais aussi les pays d'Europe centrale, scandinaves et ceux du flanc est de l'Europe.

Etaient présentes aussi des puissances extra-européennes comme le Canada, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande. Le Japon, invité, a décliné. Ils étaient en tout 503 militaires étrangers, chaque pays défilant dans un groupe de 25 personnes maximum autour de leur porte-drapeau. Etaient mis à l'honneur les Ukrainiens, qui étaient les derniers du bloc des alliés à défiler. Et deux de leurs pilotes en formation en France étaient les copilotes des Mirage 2000B qui encadreront la Patrouille de France en ouverture de défilé.

Ce défilé était donc pensé pour dire que la France n'est pas faible et qu'elle n'est pas seule. C'était l'effet recherché le plus important, « un signal stratégique », souligne le général Julien Sabéné. C'est-à-dire un message adressé aux « compétiteurs » de la France et des Européens afin qu'ils réfléchissent à deux fois avant de recourir à la force contre eux.

À destination, en premier lieu, de la Russie qui, selon les principaux services de renseignements européens, est la menace la plus probable, la plus structurante et la plus immédiate, prévoyant un choc de haute intensité à horizon deux à quatre ans. Peut-être même bien avant. En effet, les États-Unis ont alerté Varsovie de la possibilité d'une incursion terrestre russe d'ici à quelques mois, a rapporté début juillet le site d'information polonais Onet. Le 29 juin, c'était le ministère néerlandais de la défense qui évoquait le risque d'une campagne militaire russe « dans l'année ».

Laurent LARCHER